

Les membres de **LA PASSERELLE** tiennent à rappeler que l'association a pour but de permettre à tous de s'exprimer dans la diversité des opinions et le respect de chacun et que ce journal n'est pas un journal politicien. C'est pourquoi, comme nous l'avons indiqué dans notre édition numéro 3 et par la suite dans le numéro 4, nous nous sommes abstenus de publier notre journal pendant toute la période électorale. Certains de nos membres sont engagés politiquement, comme vous le savez puisqu'ils ne s'en sont jamais caché. Le travail est pourtant

possible au sein de notre journal et cela n'est pas étonnant puisque nous travaillons pour une politique de la ville et le citoyen au quotidien et non pour un ou plusieurs partis politiques avec une vision politicarde de la gestion communale.

Il est pour le moins étonnant de lire les propos du secrétaire de la section locale du PS lorsqu'il évoque «le jugement de la population dans cinq ans». Pour notre part, nous ne nous sommes pas projetés aussi loin et surtout pas dans une campagne électorale par anticipation.

## QUE DE BRUITS AUTOUR DE LA PLACE PAUL JAY

Il est bien évident qu'en faisant en juin 2002 un appel d'offres aux entreprises pour les travaux de la place du marché, il était impossible que ceux-ci soient terminés pour fin août 2002. Pourtant certains élus de la majorité étaient persuadés du contraire ... En attendant, ce sont bien les riverains mais aussi les élèves du lycée Clémenceau qui subissent les nuisances sonores et poussiéreuses. L'appel d'offre aurait dû être formulé en tenant compte, peut être, des remarques de l'opposition quant aux délais de réalisation des travaux, ou au moins en tenant compte des délais administratifs, incontournables, connus de chacun.

**Christian DEPARIS**  
Conseiller municipal

## COMMENT ACCUMULER LES DÉFICITS

### Le Comité des Fêtes n'est plus ce qu'il était.

Avant 2001, il réalisait une manifestation par mois (soirée choucroute, salon gastronomique avec ces 75 exposants, thé dansant, brocantes, pièces de théâtre...) avec une subvention de 24.000 € (160.000 Francs) par an. Mais il est vrai que les membres du Comité des Fêtes faisaient beaucoup de choses eux-mêmes. Tout cela dans un souci d'économie. Des exemples : la pose de calicots, l'affichage, les affiches étant faites par nos soins, sauf celle du salon gastronomique, la seule confiée à l'extérieur. Au Palais des Rencontres, les manifestations ne coûtaient pas plus de 10.000 €, afin de rentrer dans les frais, sachant qu'il n'y a que 480 places.

### Les bons comptes font les bons amis.

Informé par un membre de l'actuel Comité, qui en a assez de l'ambiance, créé par certains personnes du groupe. Lors de la réunion du Comité du 6 septembre dernier, 20 personnes sur 43 étaient présentes. Il y a été affirmé que les comptes du

**Dominique BESSEMOULIN**  
Groupe «Avec vous pour Champagne»



Comité n'avaient pas été donnés pour 2001 quand la nouvelle équipe a pris le relais.

Pourtant, suite aux recommandations de Monsieur Chupeau, ancien Maire, nous avons remis les clefs en Mairie, même si cela nous a paru brutal. Comme je l'ai déjà dit et écrit, le budget 2001 laissait plus de 9.000 € de fond de caisse, ce à quoi on devait ajouter 11.500 € prévu au Budget Supplémentaire de la commune. Afin de financer les manifestations de 2000 - 2001 avec Avon et Fontainebleau, 24.400 € étaient en outre prévus.

### Déficits en série.

Cela laisse presque 45.000 € en caisse. Or, pour l'année 2001, Guy Bedos a attiré 400 personnes et a laissé un déficit. Le salon gastronomique a reçu 40 exposants et a laissé un déficit. Pour cette année, il est question de confier l'organisation à l'extérieur. Pour les Blues Brothers, 47 personnes se sont

bousculées dans la salle et ont laissé un déficit. Quand nous voyons que le calicot est accroché par une entreprise (230 € à chaque fois) alors que le Comité comprend 43 personnes qui doivent être surchargées de travail par ailleurs...

### Persister et signer dans la même direction.

Un membre mécontent m'a même indiqué que dépenses et recettes avaient été confondues dans les comptes. Cela est peut-être dû au passage à l'Euro ! Au final, le Conseil municipal du 30 août a décidé une subvention supplémentaire pour le Comité. Tout cela, c'est de l'argent public.

Mais jusqu'à combien le Comité des Fêtes a-t-il le droit de perdre de l'argent ? Après une année et demie de mauvaise gestion, les pertes se montrent déjà importantes pour l'association. A combien se monteront-elles au bout d'un mandat ? La ville sera sous tutelle avant cela si ce rythme se poursuit. A chaque manifestation, un déficit. Le pire est que le Comité le sait (même le Maire l'écrit), avant de faire la manifestation, même s'il s'agit d'une brocante. Il faut être fort !